

## INTRODUCTION

Constantin, né vers 273/274 et mort en 337, est le premier empereur romain chrétien, celui qui a engagé l'empire dans la voie du christianisme mais dont la conversion personnelle suscite toujours bien des interrogations. Le débat porte encore sur la valeur que l'on peut accorder au récit de deux auteurs chrétiens qui ont connu Constantin, Lactance, s'exprimant en latin, et Eusèbe de Césarée, écrivant en grec. Tous deux mettent en scène, avec des nuances, le songe de Constantin avant la bataille du pont Milvius, aux portes de Rome, en 312, contre son rival Maxence. Leur héros aurait alors été persuadé d'adopter un signe chrétien sur les boucliers de son armée afin de remporter la victoire. Mais Constantin fut proclamé empereur quelques années avant cette date fatidique, en 306, et la commémoration de 2006 a suscité une floraison de manifestations et de publications consacrées au personnage. Une première exposition a eu lieu à Rimini (Italie), en 2005, sous le titre *Costantino il Grande*. Une deuxième a suivi, sur le lieu même de sa proclamation impériale et pour son anniversaire exact, à York, au Royaume-Uni, en 2006 (*Constantine the Great*). Enfin, une troisième a vu le jour dans la première capitale de Constantin, Trèves (Allemagne), en 2007 (*Konstantin der Grosse*). L'année 2010 fut marquée par l'anniversaire d'une première vision de Constantin, à l'époque où il était encore païen : il s'agit de l'apparition d'Apollon, qui eut

certainement lieu dans le sanctuaire dédié à ce dieu à Grand, dans les Vosges. Cet anniversaire donna lieu à un colloque réuni sur le thème « Constantin et la Gaule », permettant ainsi à la France de s'associer aux commémorations organisées par ses voisins européens. Les ouvrages consacrés à Constantin se sont également multipliés ces dernières années, avec les livres de C. Odahl (2004), K. M. Girardet (2006), R. Turcan (2006), R. Van Dam (2007), P. Veyne (2007), P. Stephenson (2009), ainsi que le volume collectif dirigé par N. Lenski (2006). En langue française, les deux ouvrages les plus récents, ceux de R. Turcan et de P. Veyne, se consacrent essentiellement à la question religieuse. R. Turcan, sur la base de ses travaux antérieurs, brosse un tableau des mutations religieuses du III<sup>e</sup> siècle, en montrant qu'elles ont ouvert la voie à une sympathie précoce de Constantin pour le monothéisme. P. Veyne, de son côté, met en valeur l'adoption soudaine du christianisme par Constantin en 312 comme un pari politique d'unification de l'empire. En 1998 était paru le livre de B. Lançon, qui dressait un état de tous les aspects du règne et constitue un très utile point de départ.

Je voudrais tenter de prolonger ce dernier ouvrage en présentant un état de la question à partir de la bibliographie parue ces dernières années. En effet, il n'existe pas en français d'ouvrage récent un peu fourni qui expose le règne de Constantin dans toutes ses dimensions. Même la bibliographie dans les autres langues est centrée sur la trame événementielle et, bien sûr, la question religieuse. Il faut mettre à part l'ouvrage dirigé par N. Lenski, *The Cambridge Companion to the Age of Constantine*, qui traite de différents thèmes, mais déborde le règne de Constantin pour se consacrer à des exposés généraux sur le tournant des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Le défi lancé par Constantin au biographe repose sur une légitimité certaine. Les convictions individuelles de cet empereur sont en effet réputées avoir changé le cours de l'histoire. J'ai ainsi voulu rester aussi proche que possible du personnage, en essayant de déceler tous les domaines où il a pu personnellement intervenir. Il apparaît que le croisement de ces différents thèmes peut apprendre quelque chose sur la vérité de l'homme, au-delà des

## INTRODUCTION

récits convenus et répétitifs de son existence. Pour autant, écrire une biographie de Constantin, comme de tout personnage antique, apparaît évidemment comme une gageure, tant nous manquons de sources permettant d'approcher son intimité. En outre, nous ne pouvons exactement évaluer le degré d'implication de l'empereur dans un certain nombre de domaines tels que la législation ou les constructions. Du moins pouvons-nous penser qu'il les supervisa dans leurs grandes lignes. S'agissant d'autres questions, religieuses ou militaires surtout, l'intervention personnelle de Constantin est beaucoup mieux connue, mais elle est sujette à différentes interprétations. On reconnaîtra ici la tension mise en lumière par F. Dosse à propos de toute écriture biographique : elle se place toujours entre l'impossible reconstitution d'une personnalité et la dilution de cette personnalité dans les caractères de son temps.

Cet ouvrage n'a bien sûr pas la prétention de présenter toute l'historiographie sur le personnage. Les travaux déjà cités ne constituent que la pointe récente de l'énorme bibliographie constantinienne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Je me suis borné à indiquer les débats encore en cours sur tel ou tel aspect, alors même que certaines controverses peuvent être maintenant considérées comme dépassées. J'ai tenté autant que possible de citer les auteurs des travaux spécialisés utilisés, que l'on retrouvera dans la bibliographie détaillée en fin d'ouvrage. Ce livre se termine sur une évocation de la légende orientale de Constantin, c'est-à-dire de l'usage absolument central de sa mémoire dans le monde byzantin. Autant que le premier empereur chrétien, Constantin est en effet le fondateur de Constantinople, capitale millénaire de l'Empire byzantin. Outre que ce thème m'est le plus familier, il m'a semblé moins connu du public français que l'imagerie occidentale du personnage. Rappelons simplement que cette dernière invoque surtout la fameuse « donation de Constantin », un faux du VIII<sup>e</sup> siècle destiné à justifier la primauté du pape et l'existence des États pontificaux, prétendument instaurées par le premier empereur chrétien. Dans l'ensemble du monde chrétien, Occident et Orient confondus, domine cependant la reconnaissance de Constantin comme un saint, célébré le 21 mai.

L'EMPIRE ROMAIN AU DÉBUT DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

À la fin du III<sup>e</sup> siècle, l'Empire romain se relève des violentes invasions barbares qui l'éprouvent depuis plusieurs décennies. Il retrouve de même le chemin de la croissance démographique et économique, après les épidémies qui lui avaient enlevé peut-être 10 % de sa population entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle. À la crise militaire du III<sup>e</sup> siècle s'est trouvée associée une crise politique. Ces deux aspects sont étroitement liés, car le schéma général suivant s'est mis en place : une frontière attaquée par des Barbares est défendue par un général romain qui se fait proclamer empereur par ses troupes. Il en résulte très fréquemment une concurrence entre plusieurs empereurs. Dans ces conditions, Rome ne joue plus son rôle de capitale impériale unique, bien qu'elle reste la ville détentrice de la légitimité, abritant le sénat et les cultes ancestraux du peuple romain. Les différents empereurs préfèrent des résidences plus proches des théâtres d'opérations militaires : Trèves près de la Germanie, Milan près des Alpes, Nicomédie (au nord-ouest de l'Asie Mineure) près du Danube<sup>1</sup>. Quand il existe une entente entre les empereurs, surtout lorsqu'ils appartiennent à la même famille, ils peuvent procéder de fait à une répartition territoriale du pouvoir, à un partage des provinces.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'avènement en 284 de Dioclétien, proclamé empereur par les troupes d'Orient en Thrace (Grèce du Nord). En 286, afin d'éviter de subir une concurrence en Occident, il décide de lui-même de partager l'intégralité du pouvoir impérial, en acceptant qu'un autre porte le titre d'auguste (*augustus*). Ainsi, Maximien règne sur l'Occident. Le partage entre l'Orient et l'Occident passait dans les actuels États de Libye et de Bosnie-Herzégovine : il correspondait à peu près à la limite entre la zone de langue grecque et celle de langue latine. Dioclétien et Maximien prennent respectivement les surnoms de *Iovius* et *Herculius*, au sens littéral « jovien », c'est-à-dire « jupitérien », et « herculien ». De tels surnoms accordent à Dioclétien et Maximien une protection surnaturelle permanente, qui leur permet d'agir à la manière dont le dieu

1. Voir carte 2 p. 356.

## INTRODUCTION

Jupiter et son fils, le demi-dieu Hercule, le feraient sur terre. Pour accroître l'efficacité de ce partage du pouvoir face aux invasions, les deux augustes, Dioclétien et Maximien, décident en 293 de s'adjoindre deux subordonnés portant le titre de César (*caesar*). Cette date est donc celle de la fondation de la Tétrarchie, puisqu'elle voit l'instauration d'un quadruple pouvoir<sup>1</sup>. Il faut rappeler ici que la titulature de l'empereur romain se composait d'un prénom, *imperator*, d'un nom, *caesar*, et d'un surnom, *augustus*. Tous les empereurs étaient donc des *imperatores*, détenant le monopole du triomphe militaire permanent. Mais, tandis que les augustes portaient l'ensemble des titres, les Césars se contentaient des deux premiers. Ainsi Maximien prend pour César Constance Chlore, le père de Constantin, et Dioclétien fait de même avec Galère. L'auguste confie chaque fois à son César les tâches militaires les plus pressantes, de manière empirique. Ce système politique s'accompagne d'une stratégie matrimoniale : les deux Césars sont mariés à des femmes choisies dans la famille de leur auguste. Ainsi, Constance Chlore épouse la belle-fille de Maximien et Galère la fille de Dioclétien. Enfin, les Césars héritent de la légitimité religieuse de leur auguste, basée, on l'a vu, sur la protection de Jupiter et d'Hercule. En 305, Dioclétien et Maximien renoncent au pouvoir et instaurent un principe de succession impériale par lequel les Césars deviennent augustes et s'adjoignent de nouveaux Césars. Ainsi, Constance Chlore devient auguste en Occident avec Sévère pour César, tandis que Galère accède au rang d'auguste en Orient en s'associant Maximin Daïa comme César.

Le régime tétrarchique lui-même est issu des impératifs militaires et s'est appliqué à une vaste consolidation de l'armée. D'une part, il s'agit d'une augmentation des effectifs d'un quart à un tiers, permise par la reprise démographique : l'armée romaine atteint l'effectif de 500 000 hommes environ. Pour atteindre cet objectif, le pouvoir mobilise systématiquement les fils de soldats ; il demande aussi aux propriétaires fonciers de fournir des hommes ou de payer une somme afin d'en recruter. Ce système est beaucoup plus contraignant que sous le Haut Empire des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles où régnait majoritairement

---

1. Voir tableau p. 365.

le volontariat parmi les citoyens romains. Mais, désormais, depuis la constitution de Caracalla de 212, tous les hommes libres disposent de la citoyenneté romaine, ce qui les place *a priori* sur un pied d'égalité face au devoir militaire. D'autre part, la stratégie de défense est perfectionnée. Aux frontières on procède à un renforcement des défenses, par la multiplication des forts. Dans la profondeur du territoire on crée des armées d'intervention rapide, où la cavalerie acquiert davantage d'importance. La politique fiscale répond elle aussi fondamentalement aux besoins de l'armée. L'accroissement considérable des dépenses de l'État devait être couvert par des recettes mieux assurées. Jusqu'alors, l'Empire romain disposait d'un système fiscal disparate et aléatoire. La Tétrarchie innove dans deux domaines. D'un côté, elle procède à une estimation générale et systématique des ressources, grâce à de nouvelles opérations de recensement des personnes et de cadastration des biens. De l'autre, elle instaure une levée rationnelle des impôts, en répartissant la charge sur les populations et les territoires en proportion exacte de leurs facultés. La consolidation de l'armée et de la fiscalité ainsi que le respect de l'autorité impériale supposaient une rationalisation de l'administration. Là encore, les provinces romaines étaient jusque-là soumises à une administration très peu nombreuse et épisodique. Le nombre des provinces est approximativement doublé (de 50 à 100 environ), ce qui rapproche les gouverneurs des administrés<sup>1</sup>. Les bureaux des gouverneurs sont étoffés par le recrutement de fonctionnaires dotés de compétences juridiques. En outre, pour compenser cet émiettement du pouvoir, les provinces sont regroupées en diocèses, dirigées par des vicaires. L'entretien de cette administration coûte lui-même cher : il suppose des rentrées fiscales de qualité. Enfin, l'autorité des fonctionnaires nécessite parfois l'emploi de la force : cette dernière réforme est donc également liée au renforcement de l'armée.

Sur le plan religieux, le III<sup>e</sup> siècle se caractérise par une progression certaine du christianisme. Mais la part des chrétiens dans la population ne semble pas avoir dépassé 5 à 20 % de la population selon les régions. Surtout, le christianisme a connu au III<sup>e</sup> siècle ses

1. Voir carte 1 p. 355.

premières persécutions générales débutant avec l'édit de l'empereur Dèce en 249. Jusqu'alors, les chrétiens n'étaient pourchassés que s'ils étaient dénoncés pour un trouble à l'ordre religieux public. Or le régime tétrararchique décide de la plus grande persécution jamais subie par les chrétiens. En 303, Dioclétien aurait été influencé par un oracle d'Apollon affirmant que son activité était gênée par les chrétiens. Mais surtout l'empereur fut circonvenu par de proches conseillers, alors qu'il recueillait différents avis. Il en va ainsi de Sossianus Hiéroclès, un haut fonctionnaire auteur d'un pamphlet anti-chrétien intitulé *Philaléthès (L'Ami de la vérité)*, qui nie en particulier la divinité du Christ et moque la foi en un crucifié. Du point de vue religieux, il est évident que le christianisme contredisait l'idéologie impériale. Mais c'était le cas depuis les origines, et cette confrontation ne fut donc pas la cause principale d'une persécution systématique. On peut dire que le paganisme donna un argumentaire à une décision fondamentalement politique. Cette persécution repose sur quatre édits publiés sur deux ans en 303 et 304 : ils imposent des contraintes de plus en plus lourdes aux chrétiens. Le premier édit exige la destruction des bâtiments et des textes chrétiens. En outre, les chrétiens des ordres supérieurs doivent choisir entre la conservation de leur dignité sociale et leur foi, les fonctionnaires entre la conservation de leur liberté et leur foi ; ces derniers sont donc menacés d'esclavage. Le deuxième édit prescrit l'emprisonnement des chefs des Églises. Le troisième édit ordonne l'obligation du sacrifice païen pour les chefs des Églises emprisonnés : en fonction de leur obéissance, ils sont libérés ou suppliciés. Enfin, le quatrième édit impose le sacrifice païen à tous les citoyens.

Ces édits de persécution sont très inégalement appliqués par les différents empereurs qui se partageaient le pouvoir. Un groupe de tétrarques est modéré et choisit même finalement la tolérance à l'égard des chrétiens. C'est d'abord le cas de Constance Chlore, le père de Constantin, qui gouvernait en particulier la Gaule et la Bretagne. Seules les églises y sont détruites. Le rôle personnel de Constance est bien visible quand en 305 il devient auguste : en ajoutant l'Espagne à son pouvoir il y fait cesser la persécution. En Orient, Galère est

## CONSTANTIN

d'abord persécuteur puis choisit nettement la tolérance dans un édit de 311. Dans les deux cas, il faut sans doute tenir compte des facteurs politiques : outre une conviction personnelle, la tolérance fut aussi pour ces tétrarques un moyen d'affirmation face à des rivaux persécuteurs à outrance, Maximien et Maximin. Un autre groupe de tétrarques est donc constitué de persécuteurs zélés. On compte d'abord Maximien, qui gouverne l'Italie, l'Afrique et l'Espagne (avant de céder cette dernière à Constance Chlore). Mais le plus appliqué de tous est Maximin Daïa en Syrie et en Égypte, puis en Asie Mineure. Le fondement de son attitude est un profond attachement au paganisme. Mais il l'associe à une persécution particulièrement rigoureuse, poursuivie même après l'édit de tolérance promulgué par son auguste Galère en 311. L'application des édits de persécution constitue donc une source considérable de désordre politique et de conflits civils, éléments essentiels à la compréhension des choix de Constantin.

### CONSTANTIN ET LA RELIGION : UNE POLITIQUE CONTROVERSÉE

La politique religieuse de Constantin a fait l'objet de jugements très tranchés, dont on peut présenter un rapide aperçu, qui donne une idée des controverses plus largement suscitées par le personnage. J. Burckhardt (1853) met en valeur la préoccupation politique fondamentale de Constantin, qui aurait cherché à rallier les chrétiens à son pouvoir. H. Grégoire (1939) prétend même que Constantin n'a jamais été chrétien et s'est borné à organiser l'Église par pur intérêt politique. A. Piganiol (1932) pense que Constantin était l'adepte d'un syncrétisme religieux, c'est-à-dire d'une fusion entre le christianisme et le culte païen du Soleil. A. Alföldi (1948) envisage une réelle conversion de Constantin au christianisme mais elle se serait produite au cours d'une longue période s'étendant entre 312 et 324. Selon J. Vogt (1949), au contraire, cette conversion se manifesta de manière nette dès 312. H. Dörries (1954) plaide pour la profondeur des convictions chrétiennes de Constantin. Mais A. Jones (1948) retient